

## **DOSSIER À PRÉSENTER**

La 36e édition du Salon se tiendra les 18, 19 et 20 novembre en 2022

### **DOSSIER D'EXAMEN**

**Remplir le formulaire d'inscription (formulaire en ligne de préférence, ou PDF à télécharger et imprimer)**

**Faire parvenir son dossier complet accompagné d'un chèque à l'ordre de « Artistes et Artisans de Beauce Inc. » avant le 15 avril, date limite d'inscription.**

Ce dossier comprend obligatoirement :

- La fiche « Inscription – consentement » dûment remplie et signée identifiant clairement sa discipline;
- Une description de la technique de fabrication du produit;
- De 5 à 8 (maximum) photographies de bonne qualité qui décrivent bien les produits présentés (même exigence pour tous : anciens et nouveaux participants)
- Un chèque postdaté au 30 avril 2022 de 120 \$ pour les non-membres ou 100 \$ pour les membres AAB.

### **CONFIRMATION OFFICIELLE D'INSCRIPTION**

Une réponse vous parviendra vers la mi-mai par courriel et une confirmation écrite suivra dans les jours suivants la sélection.

- Dans le cas d'une candidature non retenue, la réponse sera accompagnée du remboursement.
- Dans le cas d'une candidature retenue, notez que les frais d'inscription sont non remboursables s'il y a désistement par la suite.
- Pour les inscriptions acceptées, votre matériel vous sera remis à la conférence de presse ou lors de votre installation en novembre

Le Salon AAB a lieu au :  
Centre culturel Marie-Fitzbach, 250, 18rue, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> niveau,  
Saint-Georges (Québec) G5Y 4S9  
Tél. coordonnatrice: 418.228.2805